

Accompagner, orienter et responsabiliser
les auteurs de violences conjugales



Bilan 2024

Table des matières

Rappel du contexte.....	4
Présentation d'ACORÈS	4
L'année 2024 en chiffres	5
Orientations	5
File active.....	6
Accompagnement individuel.....	6
Accompagnement collectif.....	6
Coordination interdépartementale	6
Coordination du CPCA	7
Pilotage du CPCA.....	7
Développement des partenariats locaux	7
Coordination des antennes et suivi de l'activité	8
Appui des équipes	8
Publics orientés - profils	9
Situation personnelle et familiale.....	9
Situation judiciaire	12
Parcours d'accompagnement médico-psycho-social.....	13
De l'orientation au démarrage d'un groupe	13
L'animation et le contenu des séances de groupes	15
Bilans, orientations et fin de prise en charge	17
Suivi post-accompagnement	19
Suivi à 3 mois	19
Evaluation de la « récurrence ».....	19
Evaluation de l'activité	20
Points positifs.....	20
Difficultés rencontrées / freins repérés	21
Perspectives 2025	22
Annexe – Bilan chiffré 2024	

Rappel du contexte

Face à la gravité et à l'ampleur du phénomène des violences au sein du couple, la prévention et la fin du cycle des violences constituent un enjeu essentiel des politiques publiques judiciaires, sociales et sanitaires. Dans ce contexte, le Grenelle des violences conjugales a mis en exergue les améliorations à conduire en matière de prévention du passage à l'acte ainsi que de lutte contre la récurrence. La création de centres de prise en charge des auteurs de violences a dès lors été identifiée comme un nouveau dispositif adéquat pour combattre les violences conjugales.

Le Ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances a ainsi acté, le 25 novembre 2019, la mise en place de centres de suivi et de prise en charge des auteurs de violences conjugales (CPCA). Il est un nouvel outil majeur pour lutter contre les violences conjugales.

Ainsi, un premier appel à projets a été initié le 24 juillet 2020 pour déployer 18 premiers centres. La Fédération des acteurs de la solidarité Normandie (FAS Normandie), avec le concours d'Emergence-s, de l'Œuvre Normande des Mères, de Nautilia et de l'Abri a répondu à cette première vague d'appel à projets et a démarré par une phase de préfiguration de 4 mois du 1^{er} novembre 2020 au 28 février 2021. Le centre est ouvert depuis le 1^{er} mars 2021.

Présentation d'ACORÈS

La Fédération des acteurs de la solidarité Normandie coordonne le premier Centre de suivi et de Prise en Charge des Auteurs de violences conjugales, nommé ACORÈS, sur les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime.

ACORÈS s'appuie sur un consortium d'associations adhérentes et s'articule autour de quatre antennes définies selon le ressort des tribunaux judiciaires de la circonscription de la Cour d'Appel de Rouen, à savoir Dieppe (portée par l'Œuvre Normande des Mères), Le Havre (portée par Nautilia), Rouen (portée par Emergence-s) et Evreux (portée par l'Association L'Abri).

ACORÈS se donne pour objectif de protéger les victimes et de prévenir toute récurrence grâce à l'accompagnement, l'orientation et la responsabilisation des auteurs de violences conjugales.

Pour ce faire, il se donne trois objectifs stratégiques :

1. Réduire les inégalités territoriales en matière de suivi et de prise en charge des auteurs de violences conjugales en développant un maillage territorial composé de 4 antennes ;
2. Définir un parcours de prise en charge des auteurs de violences conjugales en déployant un accompagnement pluridisciplinaire renforcé (médico-psycho-social) ;
3. Renforcer l'interconnaissance entre les acteurs du judiciaire, du social, du médico-social et du sanitaire en développant une culture commune sur la spécificité de la prise en charge des auteurs de violences conjugales.

Pour atteindre les objectifs fixés, ACORÈS se structure de la manière suivante : la coordination interdépartementale portée par la FAS Normandie et les antennes territoriales portées par les structures adhérentes.

La coordination interdépartementale a pour missions de :

- Animer la stratégie interdépartementale avec l'ensemble des acteurs ;
- Assurer le suivi de l'activité des quatre antennes, et d'en faire part aux financeurs ;
- Organiser la répartition budgétaire selon les activités envisagées sur les antennes ;
- Organiser l'interconnaissance et la montée en compétences des professionnel-le-s des territoires par l'organisation de sessions de formation et de séminaires régionaux ;
- Organiser les évaluations et le transfert de connaissance.

Pour ce faire, deux membres de l'équipe (la directrice et une chargée de mission) se répartissent un mi-temps.

Les antennes ont pour missions de :

- Veiller au respect des orientations stratégiques du comité de pilotage ;
- Assurer l'animation territoriale en animant les dynamiques locales composées d'acteurs du champ du judiciaire, sanitaire, médico-social et social et en animant les actions de communication internes et externes à l'échelle du territoire ;
- Assurer la mise en œuvre du parcours de suivi et de prise en charge des auteurs de violences conjugales en déployant un processus d'accompagnement médico-psycho-social sur une durée de 4 mois minimum ;
- Elargir le périmètre d'actions en associant d'autres acteurs afin de trouver des réponses adaptées aux problématiques rencontrées par les personnes accompagnées.

Pour ce faire, les équipes sont composées, dans chaque antenne, d'un binôme comprenant un-e coordinateur-trice de parcours (0,5 ETP) et un-e psychologue (0,25 ETP) mis à disposition par la structure porteuse de l'antenne. En juin 2022, en raison d'un surcroît d'activité sur l'antenne de Dieppe, un renfort des moyens humains a été réalisé (+0,3 ETP pour la coordinatrice de parcours et +0,25 ETP pour le psychologue).

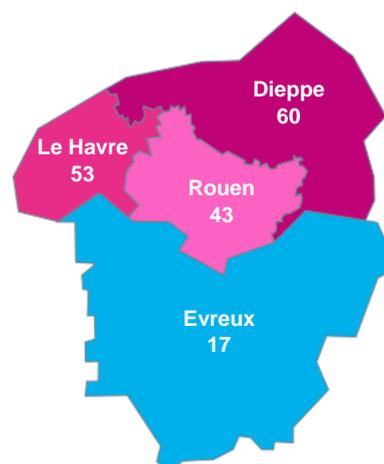
Entre le 1^{er} mars 2021 et le 31 décembre 2024, ACORÈS a reçu 538 orientations, majoritairement en provenance de la justice, par l'intermédiaire des associations de contrôle socio-judiciaire et des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (SPIP).

L'année 2024 en chiffres

Orientations

173 orientations :

- 40 orientations en pré-sentenciel ;
- 117 orientations en post-sentenciel ;
- 16 volontaires.



File active

Sur l'ensemble de l'année 2024, 296 personnes sont passées par le CPCA, dont :

- 105 personnes à Dieppe ;
- 62 personnes à Rouen ;
- 102 personnes au Havre ;
- 27 personnes à Evreux.

131 personnes en sont sorties.

Au 31 décembre 2024, 165 personnes sont toujours en cours d'accompagnement.

Accompagnement individuel

578 entretiens réalisés :

- 257 entretiens d'analyse de situation ;
- 113 entretiens pour la signature de la charte d'engagement ;
- 91 rendez-vous de bilans intermédiaires ;
- 82 rendez-vous de bilans finaux ;
- 35 suivis à 3 mois par téléphone ou en rendez-vous physique.

Accompagnement collectif

14 groupes lancés en 2024 : 4 sur l'antenne de Dieppe ; 4 sur l'antenne de Rouen ; 4 sur l'antenne du Havre ; 2 sur l'antenne d'Evreux.

17 groupes terminés dont 6 groupes démarrés en 2023 ;

3 groupes en cours sur 2024-2025 ;

Environ 200 séances collectives animées.

Sur les 173 orientations :

- 58 personnes démarrent un groupe en 2024 ;
- 36 ne donnent pas suite avant l'intégration d'un groupe ;
- 79 sont en attente d'un groupe.

Coordination interdépartementale

1 comité de pilotage ;

3 comités techniques ;

7 comités de coordination ;

8 réunions entre les coordinateurs et les psychologues ;

6 demi-journées de séances d'analyses de pratiques professionnelles.

Coordination du CPCA

Pilotage du CPCA

Au niveau national

En 2021, l'association ARSL s'est vu confier une mission de coordination nationale des CPCA.

Les principaux objectifs fixés sont les suivants :

- Mettre en œuvre des outils partagés permettant la réalisation d'une évaluation commune à travers la construction d'indicateurs partagés et l'élaboration d'une trame d'un rapport d'activité ;
- Constituer un bilan global annuel d'activité des CPCA, une évaluation partagée du dispositif tous les 3 ans, la construction d'un système de remontée des alertes et difficultés rencontrées par les centres ;
- Recenser et partager des bonnes pratiques identifiées ;
- Contribuer à la formation continue des salariés.

Depuis 2022, ACORÈS s'est impliqué dans les travaux de la coordination nationale : participation de la FAS Normandie aux réunions de réseaux, participation des antennes aux groupes d'échanges de pratiques entre les psychologues...

Au niveau interdépartemental

En 2024, la Fédération des acteurs de la solidarité Normandie a animé un comité de pilotage le 5 juin. Il a réuni 21 participants et a permis d'échanger avec les partenaires et financeurs sur le bilan d'activité et l'évaluation 2023, ainsi que les perspectives 2024.

En parallèle, des comités techniques sont réalisés, selon les sujets et les besoins, avec la DRDFE et la Cour d'Appel de Rouen. En 2024, 3 rencontres ont été organisées.

Développement des partenariats locaux

En 2024, les antennes ont poursuivi les rencontres avec les partenaires : les équipes ont été sollicitées pour présenter le dispositif dans le cadre de journées associatives locales, de journées thématiques telles que la journée de lutte contre les violences faites aux femmes le 25 novembre. Les antennes mènent également des actions de sensibilisation auprès des partenaires sur les violences conjugales.

Coordination des antennes et suivi de l'activité

Les comités de coordination

La FAS Normandie anime un comité de coordination qui se réunit, selon l'actualité, de manière bimensuelle ou mensuelle. Ce comité a pour objectifs de :

- Permettre la coordination des 4 antennes ;
- Favoriser les échanges avec les professionnels ;
- Travailler sur les ajustements du projet via une évaluation continue du dispositif ;
- Travailler sur la recherche de financement.

En 2024, le comité de coordination s'est réuni 7 fois et est composé des responsables d'antennes et de la direction de la Fédération. Le format visio-conférence a été choisi pour l'ensemble des comités.

Les rencontres entre les coordinateurs-trices et psychologues

La FAS Normandie anime des réunions d'équipe inter-antennes bimensuelles ou mensuelles. Ces réunions ont pour objectifs de :

- Echanger sur le quotidien des antennes ;
- Suivre les orientations, la mise en place des groupes ;
- Formaliser des procédures et documents pour harmoniser les pratiques ;
- Echanger sur les bonnes pratiques et les difficultés rencontrées.

En 2024, 8 réunions d'équipe inter-antennes ont été organisées. Ces réunions se sont toutes faites en visio-conférence.

Appui des équipes

Les formations

Depuis l'ouverture du Centre, la FAS Normandie peut organiser des formations aux professionnels du CPCA. En 2024, elle n'a pas organisé de formation en intra mais plusieurs professionnels ont pu bénéficier de formations tout au long de l'année.

Les séances d'analyses de pratiques professionnelles

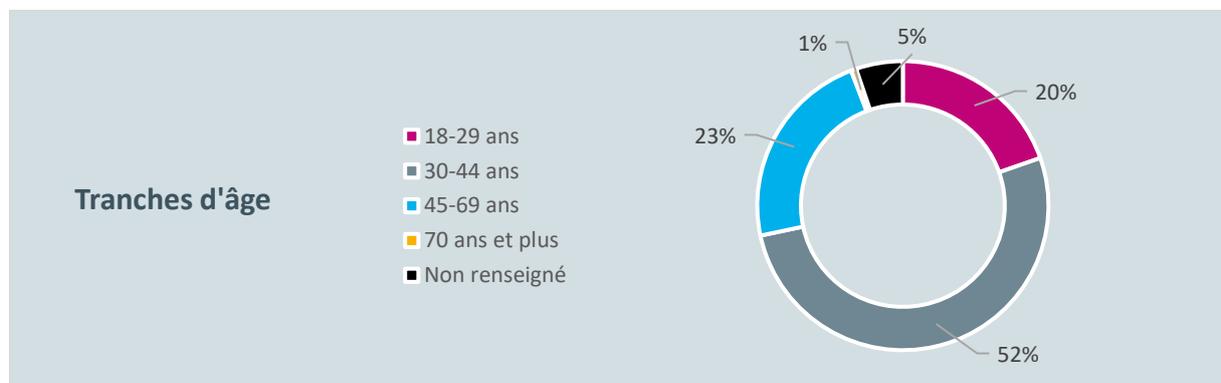
Depuis le dernier trimestre 2021, la FAS Normandie a mis en place des séances d'analyses de pratiques professionnelles qui se déroulent tous les 2 mois. Après une année avec un premier intervenant, les équipes ont exprimé de nouveaux besoins et la nécessité d'approfondir la réflexion. La FAS Normandie a donc fait appel à deux nouveaux intervenants, qui ont démarrés en janvier 2023. Le bilan de l'année 2023 étant très positif, le travail se poursuit en 2024, selon la même fréquence.

Publics orientés - profils

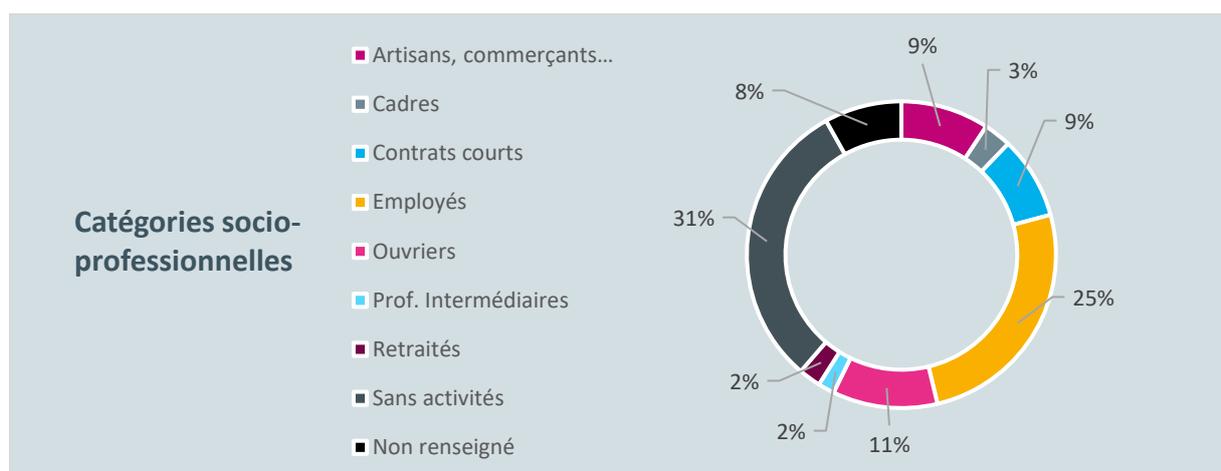
Situation personnelle et familiale

Légende des graphiques : les chiffres sont en pourcentage. L'ensemble des données brutes relatives à chaque antenne est disponible en annexe. Le nombre de données non-renseignées correspond à une part relativement élevée – l'absence de données s'explique par l'augmentation des listes d'attente sur l'antenne du Havre notamment. De nombreuses personnes orientées au dernier trimestre 2024 n'ont pas encore été reçues dans le cadre de l'entretien d'analyse de situation, entretien où les données sont collectées.

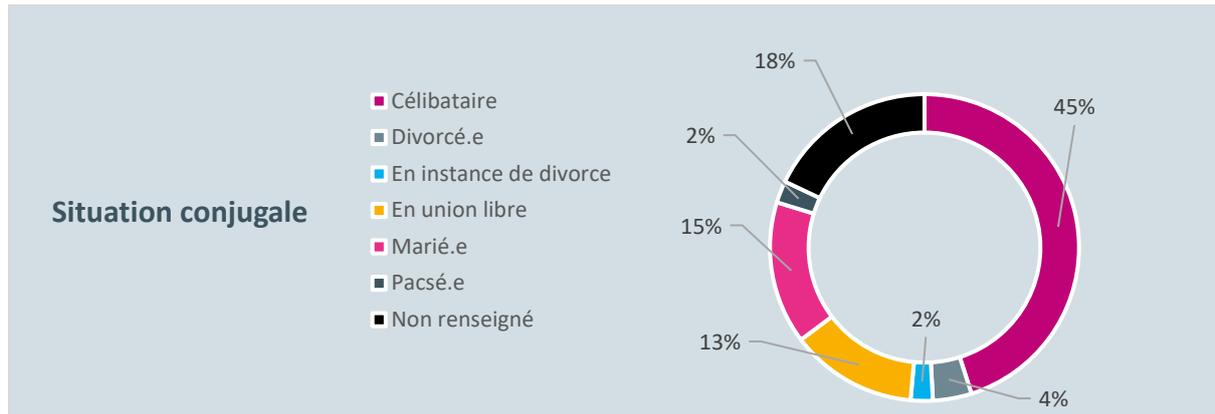
98% des personnes orientées vers le CPCA sont des hommes. Trois femmes ont été orientées, 2 sur l'antenne de Dieppe et 1 sur l'antenne de Rouen.



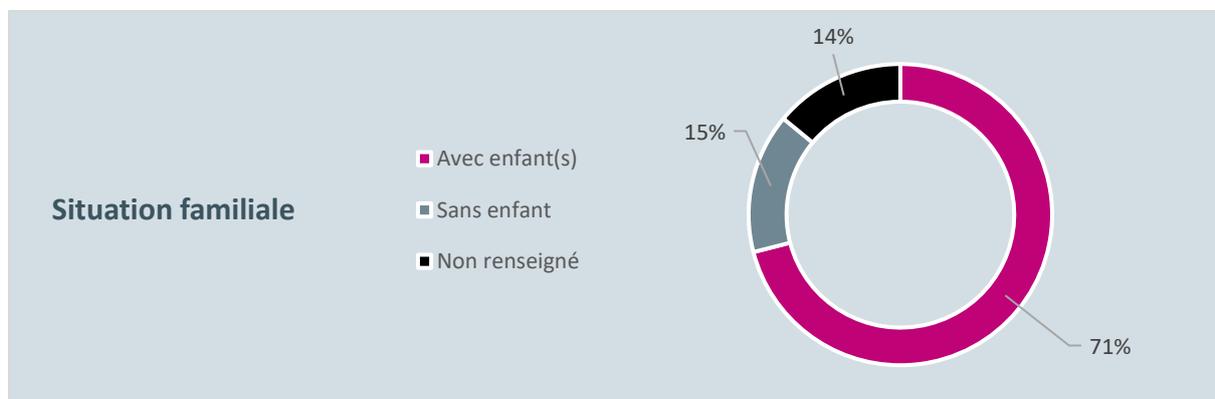
52% des personnes orientées se situent dans la tranche d'âge 30-44 ans. Cette tranche d'âge est la plus rencontrée sur toutes les antennes.



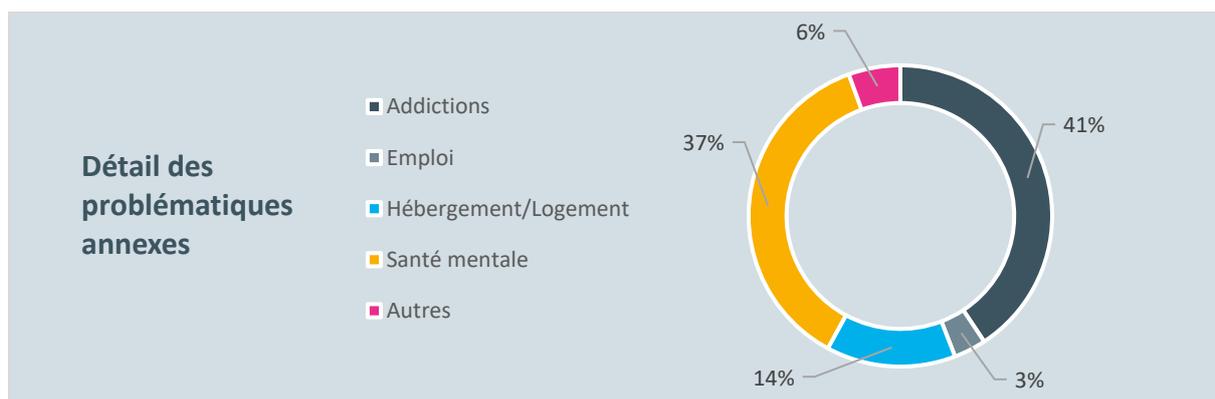
31% des personnes orientées sont sans activité professionnelle et **25%** sont employées. Cette tendance s'observe sur l'ensemble des quatre antennes.



45% des personnes orientées sont célibataires, **15%** sont mariés et **13%** sont en union libre.



71% des personnes orientées ont des enfants.



60% des personnes orientées ont des problématiques annexes, c'est-à-dire des problématiques autres que la violence. Les problématiques annexes multiples sont peu fréquentes. Seules **5%** des personnes orientées en cumulent 3 ou plus.

Concernant le détail de ces problématiques, **41%** des personnes orientées sur l'ensemble des antennes présentent une ou des addictions.

Quelques spécificités :

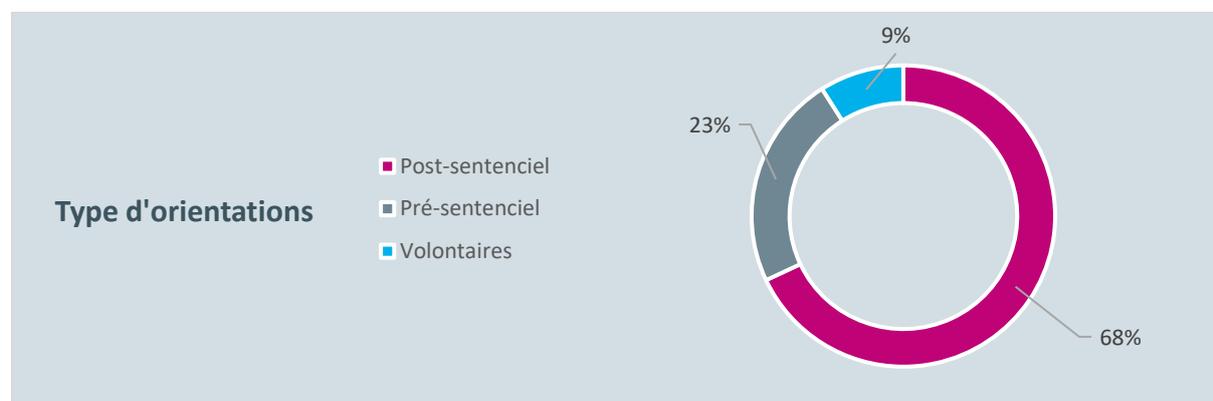
- Sur l'antenne de Dieppe, la problématique liée à la santé mentale arrive en première position (52%), suivie des addictions (40%) ;
- Sur l'antenne de Rouen, la problématique liée à la santé mentale arrive en deuxième position (24%), suivie de l'hébergement et du logement (18%) ;
- Sur l'antenne du Havre, la problématique liée à la santé mentale arrive en deuxième position (22%), suivie de l'emploi (17%) ;
- Sur l'antenne d'Evreux, la problématique liée à l'hébergement et au logement arrive en deuxième position (35%), suivie par la santé mentale (15%).

Commentaires :

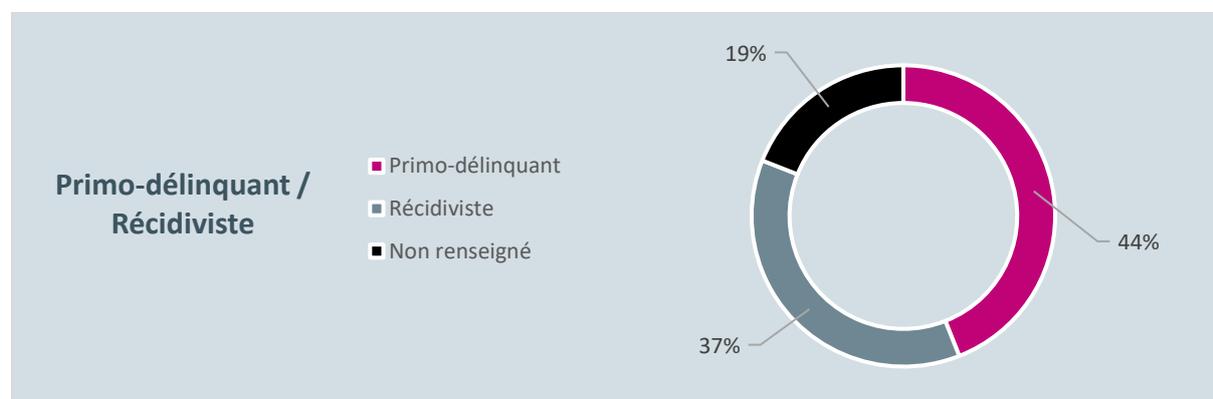
Depuis l'ouverture du centre, la coordination interdépartementale constate que les profils des auteur-trices sont quasiment identiques sur la majorité des items et sur l'ensemble des antennes.

Situation judiciaire

Légende des graphiques : les chiffres sont en pourcentage. L'ensemble des données brutes relatives à chaque antenne est disponible en annexe.



68% des orientations sont faites en post-sentenciel. Ce type d'orientations est majoritaire sur l'ensemble des antennes. Sur l'antenne de Rouen, il est suivi de près par les admissions en pré-sentenciel à hauteur de 35%, contre 51% en post-sentenciel.



44% des personnes orientées sont primo-délinquantes.

Commentaires :

La coordination interdépartementale constate plusieurs évolutions des orientations entre 2023 et 2024 :

En termes de volume : les orientations ont augmenté de 20%, passant de 144 à 173 orientations sur l'année 2024. Toutes les antennes sont concernées par cette hausse, mais deux tendances se dégagent :

- A Dieppe et au Havre, où les orientations sont les plus nombreuses, l'augmentation reste plus modérée (+11 % à Dieppe et +15 % au Havre).
- A Rouen et Evreux, l'augmentation est plus marquée (+39% pour Rouen et +30% pour Evreux).

Parcours d'accompagnement médico-psycho-social

De l'orientation au démarrage d'un groupe

Première étape : réception de la fiche de liaison

En 2024, les antennes ont reçu 158 fiches de liaison par les partenaires de la justice. Ce nombre est légèrement inférieur au nombre d'orientations. La variable d'ajustement se situe au niveau des volontaires, lorsque ces derniers ne sont pas orientés par les Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation et les associations de contrôle socio-judiciaire.

En effet, certaines personnes sont considérées comme volontaires lorsqu'elles sont orientées par la justice mais n'ont pas d'obligation CPCA.

Deuxième étape : de la prise de contact au démarrage de l'accompagnement collectif

L'ensemble des antennes tient le délai des 3 jours maximum pour la prise de contact à la réception de la fiche de liaison.

En 2024, 578 entretiens individuels ont été réalisés afin de présenter le CPCA, analyser la situation de la personne orientée et signer la charte d'engagement. Pour chaque personne, les antennes mènent entre 2 et 3 rendez-vous. Si les délais d'attente pour intégrer un groupe sont longs, les antennes mènent des entretiens individuels (environ une fois par mois) pour assurer le suivi de l'orientation.

Lors de cette étape, le CPCA (toute antenne confondue) constate un taux d'abandon de 21%, soit 36 personnes. Plusieurs raisons expliquent ces abandons :

- La personne ne présente pas aux rendez-vous.
- La personne est réincarcérée.
- La personne est réorientée ou l'accompagnement est repoussée en fonction de l'évaluation des professionnels.
- Pour les volontaires, la personne choisit de ne pas poursuivre l'accompagnement après les rendez-vous de présentation du CPCA et d'analyse de la situation.

Ce taux a fortement augmenté en 2024 pour les raisons suivantes :

- L'allongement des files d'attente : face à cette situation, les professionnels réévaluent certaines situations et, dans un premier temps, orientent les personnes vers un accompagnement psychologique individuel, par exemple.
- Une hausse des orientations en pré-sentenciel (+18%) : selon le délai entre l'orientation et le jugement, certaines personnes ne se présentent plus si l'obligation de suivi par le CPCA est levée.
- Une augmentation des volontaires (+60%) (cf. motif évoqué ci-dessus).

Troisième étape : lancement des modules socles et complémentaires

14 groupes ont démarré en 2024 : 4 sur les antennes de Dieppe, de Rouen et du Havre et 2 groupes sur l'antenne d'Evreux.

17 groupes se sont terminés en 2024, dont 6 groupes ayant démarré en 2023 (2 sur les antennes de Dieppe, de Rouen et du Havre).

3 groupes sont toujours en cours au 31 décembre 2024 et se termineront en 2025.

Sur les 173 orientations en 2024, 58 personnes ont intégré un groupe, parmi lesquelles :

- 8 personnes ont arrêté l'accompagnement en cours de groupe ;
- 32 personnes ont réalisé l'intégralité du parcours ;
- 18 personnes sont en cours d'accompagnement (fin en 2025).

L'animation et le contenu des séances de groupes

Rappel de l'organisation des modules socles et complémentaires :

L'accompagnement du CPCA exige l'organisation de 9-10 séances socles (les deux premières séances pouvant être fusionnées) et 4 séances complémentaires obligatoires à choisir parmi les thématiques proposées.

En 2024, les antennes ont animé 204 séances de groupes.

Modules socles

Séances	Rouen	Dieppe	Le Havre	Evreux
Séance : Pourquoi suis-je ici ? Présentation des séances de groupe	CPCA (binôme)	CPCA (binôme)	CPCA (binôme)	CPCA (binôme)
Séance : Les stéréotypes, à la base des violences	CIDFF	CPCA (binôme)	CPCA (binôme)	CIDFF
Séance : La violence sous toutes ses formes	CIDFF	Ambassadeur VIF	CPCA (binôme)	CPCA (binôme)
Séance : Les signes précurseurs de la violence	CPCA (binôme)	CPCA (binôme)	CPCA (binôme)	CCM
Séance : La place de la loi	Emergence-s (ISJ)	Avocate du barreau	AVRE76	CPIP
Séance : Le psycho-traumatisme des victimes	CPCA (binôme)	Psychologue CHD ou CPCA (binôme)	Psychologue de l'hôtel de Police	CCM
Séance : La communication dans le couple	Conseillère conjugale	CPCA (binôme)	CPCA (binôme)	Conseillère conjugale
Séance : La parentalité dans tout ça...	Relais Enfant Parent	CPCA (binôme)	SEMO les marronniers	Psychologue
Séance : Gestion des émotions	Conseillère conjugale	Intervenant SPCR	CPCA (binôme)	CPCA (binôme)
Séance : Conduites addictives	La Boussole	Intervenant SPCR	Nautilia	CSAPA Parenthèse
Séance : Bilan de fin de cycle et perspectives	CPCA (binôme)	CPCA (binôme)	CPCA (binôme)	CPCA (binôme)

Modules complémentaires

Séances	Rouen	Dieppe	Le Havre	Evreux
Séance : Communication non violente	Conseillère conjugale	CPCA (binôme)	Sophrologue et formatrice CNV	CPCA (binôme)
Séance : Parentalité	Relais Enfant Parent	-	-	-
Séance : Représentation de l'Autre dans le couple	-	-	CPCA (binôme)	Conseillère conjugale
Séance libre	CPCA (binôme)	Intervenant CEGIDD ou CPCA (binôme)	-	CPCA (binôme)



*Les chiffres sont calculés sur la base des groupes terminés en 2024

Intervenants extérieurs

Conformément aux deux tableaux présentés ci-dessus, les antennes font appel à des intervenants extérieurs pour une partie des séances. Les professionnels, coordinatrices de parcours et psychologues, réalisent les autres en binôme. Les équipes ont fait remonter une réelle plus-value d'animer une partie de séances en binôme, et sans intervenants extérieurs, mettant en avant notamment le renforcement d'une relation de confiance au sein du groupe, l'approfondissement de certaines situations vécues par les personnes, la richesse des échanges...

Chaque antenne choisit les intervenants selon les partenariats locaux et les compétences en interne pour l'animation de chaque thématique. Elles travaillent avec les intervenants extérieurs via des « réunions de coordination » ou des temps individuels afin d'échanger sur les contenus en amont et les réévaluer, selon les besoins, au fil des séances. Sur l'antenne de Rouen, une réunion par trimestre est organisée avec l'ensemble des intervenants.

Bilans, orientations et fin de prise en charge

Bilans intermédiaires

En 2024, les équipes du CPCA ont réalisé 91 entretiens individuels pour le bilan intermédiaire, dont 50 concernent des personnes orientées en 2023.

Ce bilan intervient à mi-parcours, il est généralement programmé après les séances 6 ou 7. L'objectif de ce bilan est de faire un point d'étape avec la personne sur l'accompagnement collectif et son positionnement individuel. Il permet notamment aux équipes d'aborder les sujets suivants :

- Les séances déjà réalisées et leur contenu ;
- L'adhésion et le positionnement de la personne ;
- L'évolution de la personne depuis son entrée dans le dispositif.

Afin de préparer cet entretien individuel, le bilan est rédigé en amont et est présenté à la personne. Cette rédaction est toujours faite en binôme, tandis que l'entretien peut être réalisé uniquement par les coordinatrices de parcours ou en binôme selon la disponibilité du/de la psychologue.

Les retours des équipes sur ces entretiens de bilans intermédiaires sont très positifs. Elles constatent très régulièrement une évolution positive du positionnement de la personne sur les séances suivantes.

Bilans finaux

En 2024, les équipes du CPCA ont réalisé 82 entretiens individuels pour le bilan final, dont 69 concernent des personnes orientées en 2023. Ce bilan intervient en fin de parcours, c'est-à-dire à l'issue de l'ensemble des séances collectives. Son objectif est le même que pour le bilan intermédiaire, il permet également d'orienter la personne vers des partenaires locaux selon les problématiques identifiées et restantes à travailler. Les équipes réalisent toujours la rédaction en binôme, tandis que l'entretien peut être réalisé uniquement par les coordinatrices de parcours ou en binôme selon la disponibilité des psychologues.

Le retour des équipes sur ces bilans sont très positifs. A quelques exceptions près, l'évolution des personnes entre le début et la fin de prise en charge est positive. Il est observé une modification des comportements dans la vie quotidienne, une prise de conscience de leurs propres représentations sur le « conjoint violent » et sur leurs responsabilités personnelles.

Il est également constaté une réelle prise de conscience de la nécessité de poursuivre le travail engagé dans le cadre de la prise en charge par le dispositif au-delà de la sortie. Même les personnes, pour lesquelles la violence semblait ancrée dans des modèles profonds et donc difficiles à déconstruire, semblent avoir perçues les conséquences néfastes de leur comportement, que ce soit pour elles ou les autres. Les personnes se disent volontaires pour être orientées vers des relais extérieurs lorsqu'elles n'ont pas encore achevé leur cheminement.

Orientations vers d'autres partenaires selon les problématiques identifiées

Selon les problématiques identifiées, les antennes peuvent être amenées à orienter les personnes vers divers partenaires pour un soutien psychologique, une aide au logement, une aide à l'insertion dans l'emploi, un accompagnement sur les conduites addictives... Les différents intervenants extérieurs et/ou les autres services internes aux antennes sont des ressources importantes pour pouvoir orienter les personnes.

Focus sur le suivi psychologique des auteurs-trices :

Cette question, relative au suivi psychologique des personnes accompagnées dans le cadre du CPCA, est centrale. Les équipes identifient la nécessité, dans une majorité des cas, de poursuivre un accompagnement individuel sur le volet psychologique.

Plusieurs solutions existent déjà sur certaines antennes :

- L'antenne d'Evreux dispose d'une convention avec le Nouvel Hôpital de Navarre qui met à disposition du personnel pour certaines thématiques et un suivi post CPCA au besoin.
- Les antennes du Havre et de Rouen ont vu arriver sur leur territoire deux UTAC (Unité Thérapeutique pour Auteurs de violences Conjugales).

L'UTAC de Rouen dépend du Centre Hospitalier du Rouvray et celui du Havre, du Groupe Hospitalier du Havre. Les deux UTAC assurent des missions de diagnostics et de soins. Ils sont chargés de l'accueil, l'écoute et le suivi des auteurs-trices de violences conjugales rencontrant des difficultés psychologiques et, pour l'UTAC de Rouen, domicilié-es dans le département de Seine-Maritime. Les deux antennes travaillent en étroite collaboration avec les équipes des UTAC. Les orientations fonctionnent dans les deux sens, des UTAC vers le CPCA et du CPCA vers les UTAC. Le CPCA et les UTAC assurent un travail d'une grande complémentarité permettant une prise en charge de qualité sur ces territoires.

L'antenne de Dieppe rencontre d'importantes difficultés sur le suivi psychologique. En effet, sur le territoire, les solutions de suivi sont totalement embolisées avec des délais d'attente extrêmement longs.

Suivi post-accompagnement

Suivi à 3 mois

Les antennes réalisent un suivi des personnes 3 mois après la fin de l'accompagnement collectif. Ce suivi se caractérise par une simple prise de contact avec la personne pour échanger avec elle sur sa situation depuis la fin de l'accompagnement et s'assurer de la mise en place des relais partenariaux définis lors du bilan final. Ce suivi peut prendre la forme d'un échange téléphonique ou d'un entretien physique. En 2024, les équipes ont réalisées 35 entretiens de suivi à 3 mois.

Evaluation de la « récidive »

Rappel de la méthodologie :

Chaque coordinateur·trice de parcours envoie un mail à la substitue générale de la Cour d'Appel de Rouen à l'issue de l'accompagnement collectif (date de la dernière séance collective) avec la liste nominative des personnes afin qu'elle puisse faire les remontées à 3 – 6 – 12 et 18 mois.

La substitue générale de la Cour d'Appel de Rouen contrôle les personnes réapparues dans une procédure (au sens large - pas que pour des faits de violence conjugale).

Chiffres :

En 2021 :

- 4,70% - Sur 85 personnes orientées, 4 « réapparaissent ».

En 2022 :

- 11,76% - Sur 136 personnes, 16 « réapparaissent » (détail : 8 à Rouen, 1 au Havre, 6 à Dieppe, 1 à Evreux).

En 2023 :

- 6,4% - Sur 125 personnes, 8 « réapparaissent » (détail : 2 à Rouen et à Dieppe, 4 au Havre).

N'ayant aucun point de comparaison avant la création du CPCA, l'année 2022 est considérée comme l'année de référence (11,67%) afin de suivre l'évolution sur les années à venir.

Evaluation de l'activité

Points positifs

Retours formulés par la coordination interdépartementale et par les antennes

- La complémentarité et la réactivité entre l'équipe de la FAS et les équipes des antennes ;
- Le soutien fort de la Cour d'Appel de Rouen et de la DRDFE ;
- La dynamique partenariale forte sur les territoires ;
- Le travail de proximité avec les acteurs de la justice permettant des orientations adaptées, une réactivité selon les besoins, un fonctionnement adapté aux spécificités locales ;
- Le professionnalisme et l'implication des équipes ;
- Les compétences acquises en binôme par les formations et interventions diverses ;
- Le maintien de la qualité de l'accompagnement et de la réactivité ;
- La connaissance de plus en plus fine du dispositif sécurisant progressivement les orientations ;
- Une avancée progressive des orientations sur l'antenne d'Evreux.

Retours formulés par les auteurs-trices accompagnés-es

Témoignage sur l'antenne de Rouen :

« Dans un premier temps je n'étais pas très rassuré par la démarche ne connaissant pas dans quoi je m'engageais. Au fil des séances et des différents interlocuteurs, j'ai pu apprendre le langage et les émotions qui accompagnent chacun de nous à chaque moment. Même s'il est vrai que les séances collectives ne sont pas ciblées à notre propre vécu, j'ai réussi à en sortir pas mal de bon : les séances avec Madame Cotton étaient pour moi les plus enseignantes, d'une car elles sont ciblées sur le couple, d'apprendre à discuter et à ne pas juger de prendre conscience que chacun est libre de penser de parler et d'avoir ses propres raisons en restant dans un dialogue maîtrisé et que chacun ne se retrouve pas dans une posture négative. De pouvoir reconnaître ses émotions et d'essayer de les apprivoiser même si ce n'est pas chose simple. Beaucoup de chose tourne autour du dialogue et c'est sur cela que je dois approfondir de mon côté. Les interventions de tous les collègues autour de cette table m'ont permis de voir que chacun a sa propre idée des problèmes que l'on peut rencontrer et d'entendre les avis m'ont permis d'ouvrir mon esprit par rapport à la violence. Je ne m'arrête pas là car j'ai pris contact avec l'UTAC et je débute demain matin la première séance. En espérant que j'arrive à mettre des mots à mes maux. »

Témoignages sur l'antenne du Havre :

« Ça a fait du bien de discuter, de revenir sur nous dans le groupe, de parler. Le groupe était bien. Par rapport à tous les sujets qu'on a abordé, beaucoup de choses sont ressorties. J'en ai parlé avec ma compagne et aussi à l'hôpital à Janet ; j'ai compris beaucoup de choses. »

« Ça m'a appris beaucoup de choses, moi ce qui m'a beaucoup aidé, c'est quand on reproche quelque chose à la personne constamment sans se remettre en question : « mais toi, mais toi, mais toi ». J'ai strictement arrêté de le dire. Maintenant je réfléchis avant de parler. Je ne suis jamais venu à reculons. Heureusement que des choses comme ça sont créées pour parler de nos situations. »

« C'était intéressant, ça m'a appris des choses. Aujourd'hui il y a des choses que je peux appliquer grâce à ça : ne pas aller trop vite, ne pas donner plus à l'autre qu'à soi-même, penser à soi. »

« Moi honnêtement ça m'a apporté des choses, mais pour être honnête la prise en charge a été faite très tard : 80% des choses qu'on a pu voir ou parler je l'ai déjà vu avec ma psy. Les faits remontent à 2022, le jugement était en avril 2023 et j'ai réussi à avoir le groupe en juillet 2024. Y'a beaucoup de sujets que j'avais déjà vu en amont dans mes autres obligations. »

Sur l'échange ça a apporté, les thématiques je les avais déjà vu. En vrai, ça a juste confirmé ce qu'on a déjà pu me dire ailleurs, sur mes sentiments à moi aussi. Beaucoup sur la communication. Moi de base c'était surtout ça communication et la jalousie. Là-dessus ça a confirmé que le manque de communication que j'avais a créé la plupart de mes problèmes. Maintenant je communique : pas le cas en couple car je ne suis pas en couple, mais globalement je gardais je gardais je gardais et malheureusement ça pétait. Ça je ne le fais plus. Ça fait longtemps que je ne me suis pas énervé sur une table ou pour rien ».

Témoignages sur l'antenne de Dieppe :

« C'était au début très très dur à m'adapter et puis à lâcher-prise, à me dire qu'il faut que j'accepte et puis que j'accepte d'être accompagné, j'accepte de venir et puis après d'accepter ce que j'ai fait. Et au fil du temps, à force d'échanger avec vous, à force de voir les autres, ce que les autres ont fait ou pas fait et se dire aussi que, c'est un peu bête mais ça peut arriver mais ça ne doit pas ré arriver. L'accompagnement a servi à m'apaiser, m'améliorer et à me dire que j'ai encore une chance, une chance de vivre une histoire différente. »

« C'est un accompagnement que j'ai vraiment apprécié, j'ai été content de venir à chaque fois et dès que je terminais une séance, j'avais hâte d'être à la séance suivante pour partager sur d'autres thématiques la semaine d'après. C'est dommage que dans mon passé on ne m'a pas proposé cet accompagnement car il m'a ouvert les yeux sur certaines choses, mes comportements et ma façon d'être notamment. Je remercie toute l'équipe du CPCA. »

« Moi ça s'est très bien passé. Il y a des séances que j'ai plus aimé que d'autres. La première je l'ai détesté, c'était difficile pour moi. Mais il y en a d'autres qui se sont démarquées : les émotions, les stéréotypés, les préjugés, les additions, j'ai appris énormément de choses. J'étais avec des gens sympathiques, vous de même. »

« C'était bien, c'était instructif, j'ai appris beaucoup de choses. Des choses, je pense qu'avant j'aurais pensé ça bénin mais avec du recul et ce qu'on a appris, j'aurais dû mettre du holà avant. Si on laisse faire, ça engendre des choses, tout cumulé. Tout ce qui est cumulé ça peut faire une bombe. J'ai trouvé que l'accompagnement c'était une bonne chose même si ça prend du temps. »

Difficultés rencontrées / freins repérés

Retours formulés par la coordination interdépartementale et par les antennes

- Un manque de moyens humains face à l'augmentation des orientations, avec une suractivité particulièrement marquée sur l'antenne du Havre. Cela impacte le nombre de participants par groupe et allonge les délais de prise en charge ;
- Des délais de prise en charge anormalement longs pour l'accès au suivi psychologique sur le territoire de Dieppe ;
- Des orientations irrégulières sur l'antenne de Rouen ;
- Un changement d'équipe à Évreux, où le binôme en place depuis la création du centre est parti. Une vigilance particulière sera nécessaire en 2025, surtout si les orientations continuent d'augmenter ;
- Des difficultés de mobilité pour certaines personnes liées à l'éloignement géographique entre leur domicile et l'antenne, sans solution de transport adaptée ;
- Des tensions financières, des difficultés pour rechercher des co-financements notamment auprès des collectivités et l'arrêt de certains co-financements.

Perspectives 2025

En 2025, la priorité sera de **stabiliser et consolider le modèle économique** tout en garantissant la continuité et l'efficacité de l'activité.

Face à l'augmentation continue des orientations, l'antenne de Dieppe a déjà été renforcée, tandis que celle du Havre nécessite un soutien supplémentaire. Cependant, sans augmentation du budget, il sera nécessaire d'ajuster le nombre d'orientations afin de revenir au volume initialement prévu de 100 orientations annuelles, soit 25 orientations par antenne. Cette régulation vise à préserver la qualité de l'accompagnement tout en assurant un équilibre financier viable.

Afin d'accélérer la recherche de financements et de sécuriser le dispositif, la coordination interdépartementale proposera la mise en place d'une conférence des financeurs. Cette instance réunira l'ensemble des acteurs concernés afin d'identifier des solutions communes et de renforcer la capacité à mobiliser les ressources nécessaires. Cette approche collaborative constituera un levier stratégique pour favoriser l'engagement des financeurs et garantir la continuité du projet.

Annexe
Bilan chiffré 2024

Chiffres au 31 décembre 2024

Profils des auteurs

Civilité						
	Dieppe	Rouen	Le Havre	Evreux	Total	
Homme	58	42	53	17	170	98%
Femme	2	1	0	0	3	2%
Total	60	43	53	17	173	100%

Tranches d'âge						
	Dieppe	Rouen	Le Havre	Evreux	Total	
18-29 ans	10	7	16	1	34	20%
30-44 ans	31	25	21	13	90	52%
45-69 ans	18	9	9	3	39	23%
70 et plus	1	0	0	0	1	1%
NR	0	2	7	0	9	5%
Total	60	43	53	17	173	100%

Catégories socio-professionnelles						
	Dieppe	Rouen	Le Havre	Evreux	Total	
Agriculteurs	0	0	0	0	0	0%
Artisans, commerçants...	10	1	3	2	16	9%
Cadres	0	2	1	2	5	3%
Contrats courts	2	2	9	2	15	9%
Employés	10	15	13	6	44	25%
Ouvriers	9	7	3	0	19	11%
Prof. Intermédiaires	1	2	0	0	3	2%
Retraités	2	0	1	1	4	2%
Sans activités	23	10	18	2	53	31%
NR	3	4	5	2	14	8%
Total	60	43	53	17	173	100%

Situation conjugale						
	Dieppe	Rouen	Le Havre	Evreux	Total	
Célibataire	31	22	24	1	78	45%
Divorcé	2	2	3	0	7	4%
En instance de divorce	2	0	0	2	4	2%
En union libre	9	6	2	6	23	13%
Marié	9	6	8	3	26	15%
Pacsé	3	0	0	1	4	2%
NR	4	7	16	4	31	18%
Total	60	43	53	17	173	100%

Situation familiale						
	Dieppe	Rouen	Le Havre	Evreux	Total	
Avec enfant(s)	47	35	24	16	122	71%
Sans enfant	9	4	13	0	26	15%
Recomposition familiale	0	0	0	0	0	0%
NR	4	4	16	1	25	14%
Total	60	43	53	17	173	100%

Personne isolée						
	Dieppe	Rouen	Le Havre	Evreux	Total	
Oui	7	3	16	1	27	16%
Non	51	36	21	9	117	68%
NR	2	4	16	7	29	17%
Total	60	43	53	17	173	100%

Problématiques annexes						
	Dieppe	Rouen	Le Havre	Evreux	Total	
Oui	54	24	15	11	104	60%
Non	5	10	22	6	43	25%
NR	1	9	16	0	26	15%
Total	60	43	53	17	173	100%

Problématiques annexes multiples						
	Dieppe	Rouen	Le Havre	Evreux	Total	
1	38	16	12	4	70	67%
2	14	6	3	6	29	28%
3 et +	2	2	0	1	5	5%
Total	54	24	15	11	104	100%

Détail des problématiques annexes						
	Dieppe	Rouen	Le Havre	Evreux	Total	
Addictions	29	14	7	9	59	41%
Emploi	1	1	3	0	5	3%
Hébergement Logement	5	6	2	7	20	14%
Santé mentale	38	8	4	3	53	37%
Autres	0	5	2	1	8	6%
Total	73	34	18	20	145	100%

Orientations

Type d'admission						
	Dieppe	Rouen	Le Havre	Evreux	Total	
Pré-sentenciel	19	15	5	1	40	23%
Post-sentenciel	39	22	45	11	117	68%
Volontaire	2	6	3	5	16	9%
Total	60	43	53	17	173	100%
Si volontaire – participation financière						
	Dieppe	Rouen	Le Havre	Evreux	Total	
Oui	2	1	0	2	5	38%
Non	0	0	1	0	1	8%
NR	0	3	1	3	7	54%
Total	5	2	0	3	10	100%
Montant						
	Dieppe	Rouen	Le Havre	Evreux	Total	
Montant (en €)	8€	208€	0€	208€	424€	

Primodélinquant ou récidiviste						
	Dieppe	Rouen	Le Havre	Evreux	Total	
Primodélinquant	28	19	25	4	76	44%
Récidiviste	28	10	14	12	64	37%
NR	4	14	14	1	33	19%
Total	60	43	53	17	173	100%

Accompagnement individuel

Fiches de liaisons						
	Dieppe	Rouen	Le Havre	Evreux	Total	
Nbre de fiches reçues	57	35	53	13	158	
Entretiens individuels						
	Dieppe	Rouen	Le Havre	Evreux	Total	
Analyse de situation	110	80	57	10	257	44%
<i>Dont entrée en 2023</i>	11	6	19	0	36	
Signature de charte	39	26	39	9	113	20%
<i>Dont entrée en 2023</i>	12	4	20	1	37	
Bilan intermédiaire	36	23	29	3	91	16%
<i>Dont entrée en 2023</i>	19	7	24	0	50	
Bilan final	31	17	29	5	82	14%
<i>Dont entrée en 2023</i>	28	11	27	3	69	
Suivi à 3 mois	26	1	0	8	35	6%
<i>Dont entrée en 2023</i>	24	1	0	5	30	
Total	242	147	154	35	578	100%

Accompagnement collectif

Synthèse des groupes					
	Dieppe	Rouen	Le Havre	Evreux	Total
Groupes démarrés en 2024	4	4	4	2	14
<i>Personnes en début de groupe</i>	32	28	29	13	102
Groupes terminés en 2024	5	5	5	2	17
<i>dont commencés en 2023</i>	2	2	2	0	6
<i>Nbre de personnes en fin de groupe</i>	32	28	37	6	103
<i>dont ayant commencées en 2023</i>	21	12	32	0	65
Groupes en cours	1	1	1	0	3

File active

File active 2024					
	Dieppe	Rouen	Le Havre	Evreux	Total
<i>File active au 31/12/2023</i>	45	19	49	10	123
Entrées	60	43	53	17	173
Sorties	50	24	42	15	131
Nbre de personnes accompagnées	105	62	102	27	296
File active au 31/12/2024	55	38	60	12	165



**Centre de suivi et de Prise en Charge
des Auteurs de violences conjugales**

Coordination interdépartementale :
Fédération des acteurs de la solidarité Normandie
Immeuble Alpha, 9, rue Georges Braque - 76000 ROUEN
Email : accueil.normandie@federationsolidarite.org

Contact des antennes :

Rouen

Emergence-s : 67, Place Saint Paul - 76000 Rouen
Email : cpc.acores.rouen@emergence-s.fr

Dieppe

Ceuvre Normande des Mères : 10, avenue du Général Leclerc - 76200 DIEPPE
Email : cpc.acores.dieppe@onm.fr

Le Havre

Nautilia : 06, place Jules Ferry - 76600 LE HAVRE
Email : cpc.acores.lehavre@oppelia.fr

Evreux

L'Abri : 9, boulevard de la Buffardière - 27000 EVREUX
Email : cpc.acores.evreux@abriasso.org

